



REGLEMENT INTERIEUR DU GITE

DEFINITION :

"LES GALOPINS" : C'est un gîte d'enfants dans le petit village de Boyeux, au cœur de la campagne Bugyste, c'est un accueil familial de loisirs, pendant les vacances scolaires ou les week-end.

Il est dirigé par Isabelle MEUNIER, diplômée d'état Educatrice de Jeunes Enfants, Educateur sportif aviron, BAFD et AFPS. :

Assurée à GROUPAMA : RC : N° 41417939P UG 30528 ; Agréments : PMI et DDCS.

Déclarée au Registre du Commerce de Bourg en Bresse : La Grange à Meunier : N°SIRET : 790 678 77500012

ADRESSE : Gîte d'enfants "LES GALOPINS "

Isabelle et Christian MEUNIER

Rue principale 01640 BOYEUX SAINT JEROME

Tel : 04 74 36 80 49 ou 06 75 05 69 77

Mail : canard.i@hotmail.fr

ACCUEIL : A la semaine : pendant les vacances scolaires.

En week-end : du vendredi au dimanche toute l'année selon le calendrier.

En court séjour : possible, à voir avec Isabelle.

DOSSIER D'INSCRIPTION :

Fiche de renseignements et Fiche sanitaire

Autorisation parentale

DOCUMENTS REMIS A L'INSCRIPTION :

Le règlement intérieur

Recommandations aux parents

La plaquette du gîte

Trousseau à mettre dans la valise.

PARTICIPATION FINANCIERE :

Une semaine : 300 €

Un week-end : 86€

Une journée : 43€

Le règlement se fera par chèque bancaire ou postal, ou par virement à l'ordre de : "**La Grange à Meunier**" ci-joint un RIB.

Les bons vacances de la CAF et les chèques vacances sont acceptés.

Cette participation comprend l'hébergement, la restauration et les frais liés aux activités.

Un acompte de 20% du tarif est demandé à la réservation et sera conservé en cas de désistement.

Un supplément sera demandé en cas d'énurésie nocturne, il est fixé selon le tarif de la blanchisserie : 5 euros le lavage.

CONDITIONS D'ACCUEIL :

Pour le début du séjour, le dossier d'inscription doit être correctement rempli et le séjour réglé en totalité.

Les enfants sont accueillis dès leurs 3 ans et jusqu'à 6ans et plus en cas de fratrie ou autre cas particuliers si besoin, mais toujours en harmonie avec l'âge des autres enfants du groupe.

Les enfants doivent être en bonne santé. La fiche sanitaire du dossier doit être remplie avec précision, joindre les ordonnances médicales si traitement en cours.

FONCTIONNEMENT :

L'accueil en semaine : se fait du samedi au samedi.

L'accueil du week-end : peut débuter le vendredi soir 18h jusqu'au dimanche 18h.

Pour le départ, l'enfant sera remis à ses parents uniquement ou la personne mandatée par eux.

La valise : contiendra suffisamment de vêtements pour le séjour, ils devront être marqués aux Nom et Prénom de l'enfant. Ne pas oublier le "Doudou-la sucette" et les couches si besoin (se référer au trousseau).

Pour les enfants venant de loin, possibilité d'aller les chercher en gare de Bourg-en-Bresse ou d'Ambérieu en Bugey, ou à l'aéroport de Saint Exupéry ; en respectant bien les formalités administratives AIR FRANCE ou SNCF.

PERMANENCE TELEPHONIQUE :

Vous pouvez appeler pour avoir des nouvelles, le soir à partir de 20h.

SECURITE

En cas d'accident, j'appellerai les pompiers et informerai immédiatement les parents.

Les bijoux sont fortement déconseillés. En cas de perte ou de détérioration je ne peux en être tenue responsable.

Durant tout le séjour, les enfants sont sous ma responsabilité.